

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS

PROagri

GUIDE

DES PRESTATIONS

2020



DES SERVICES
POUR LES PROFESSIONNELS
DE L'AGRICULTURE



Robert BOITELLE
Président de la
Chambre d'agriculture
de l'Aisne

Les besoins des agriculteurs en termes de services et de conseils évoluent. En effet, la compétitivité de nos entreprises repose sur notre adaptabilité dans les domaines stratégiques, techniques et économiques.

C'est la capacité à prendre des décisions au bon moment, à s'interroger sur ses pratiques, à suivre les évolutions, et à gérer les questions sociologiques et humaines qui fera la différence lors des moments clés de la vie de l'exploitation.

Pour vous permettre d'atteindre vos objectifs, la Chambre d'agriculture de l'Aisne poursuit l'évolution de son offre de services afin d'être en adéquation avec les attentes du terrain.

Notre offre de services, présentée dans ce document sous la marque PROAGRI, s'appuie sur les compétences reconnues des techniciens de la Chambre d'agriculture dans les domaines de la formation, de l'installation, de la transmission, de l'agronomie, de l'élevage et du territoire.

Vos élus et vos conseillers sont à votre écoute pour construire ensemble vos projets.



GUIDE DES PRESTATIONS

Février 2020

1, rue René Blondelle – 02007 Laon cedex

Tél. 03 23 22 50 50 – Fax. 03 23 22 51 40

www.aisne.chambre-agriculture.fr

Chargée de communication :

Camille NIAÏ

03 23 22 50 66 – camille.niay@ma02.org

Conception – Impression :

SETA – MA PROM – 03 23 22 50 28

Crédits photos :

Agriculteur de l'Aisne, 123RF,

Chambre d'agriculture

ProAgri est la marque dédiée aux agriculteurs, développée par les Chambres d'agriculture, pour les accompagner et répondre à l'ensemble de leurs besoins.



www.afnor.org
Conseil-Formation
Etude-Diagnostic

La Chambre d'agriculture de l'Aisne est certifiée pour ses activités de formation, conseil, diagnostic et étude qu'elle propose aux entreprises agricoles et aux autres acteurs du territoire.

Elle s'est engagée dans une démarche de certification de services pour renforcer et faire connaître son professionnalisme, satisfaire les clients, fiabiliser et professionnaliser son organisation, favoriser les approches transversales, participer à la performance durable de l'agriculture et des

territoires, mais également développer ses activités et faire face à la concurrence.

Cette démarche qualité s'appuie sur un référentiel dont les exigences sont orientées vers la satisfaction de nos bénéficiaires. Elle est contrôlée par l'organisme certificateur AFNOR Certification. Nos prestations sont réalisées par du personnel compétent qui respecte un code éthique fondé sur nos valeurs et destiné à protéger vos intérêts essentiels.

La Chambre d'agriculture de l'Aisne est également agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762.

Vous êtes intéressé par une ou plusieurs de nos prestations ?

Rendez-vous sur notre site Internet sur :
<https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/vos-chambres/aisne/services/>

Ou scannez ce code :



Sommaire

AGRONOMIE - ENVIRONNEMENT

Agroperformance, l'actualité technique des cultures.....	7
Phyt'agro : guide technique des cultures.....	8
JT bio : l'actualité de l'agriculture biologique en Hauts-de-France.....	9
Suivi technico-économique en cultures biologiques.....	10
Conversion en agriculture biologique.....	11
Suivi Mesures Agro-Environnementales (MAE) phyto.....	12
Suivi Mesures Agro-Environnementales (MAE) gestion du territoire.....	13
PCAE - Volet «performance de l'atelier productions végétales».....	14
Diagnostiquer les zones humides.....	15
Aménager le corps de ferme pour lutter contre les pollutions ponctuelles	16
Mes parcelles.....	17
Sérénité, saisie et édition des documents réglementaires : plan prévisionnel et fumure azotée, cahier d'épandage.....	18
Offre Sérénité de la Chambre d'agriculture de l'Aisne.....	19
Diagnostic réglementaire directive nitrates.....	20
Pilotage de la fertilisation azotée Mes sat'im@ges/N-tester®.....	21
Analyse foliaire/fourrage : gérer la fertilisation PK et connaître la valeur de votre herbe.....	22
Contrôle pulvérisateur : optimiser votre pulvérisation.....	23
Cartes des sols thématiques sur mesure.....	24
Mécagro : optimiser les charges de mécanisation.....	25
My Precifield : plateforme de modulation.....	26
Modulation intra-parcellaire : carte.....	27
Modulation intra-parcellaire de votre fumure de fond.....	28
Appui individuel agroéquipements connectés.....	29

ÉLEVAGE

Etude de projet en élevage.....	31
Conseil en bâtiment d'élevage.....	32
Accompagnement technique individuel.....	33
Groupe tech'éco et groupe tech'éco +.....	34
Diagnostic travail en élevage (DACT).....	35
Diagnostic Global Synthèse Élevage (DGSE).....	36
Constituer le dossier de demande d'autorisation d'exploiter d'un élevage classé ICPE «Installation Classée pour la Protection de l'Environnement».....	37
Constituer le dossier de déclaration ICPE pour un élevage.....	38
Plan d'épandage d'effluents agricoles.....	39
PCAE - Volet «modernisation des bâtiments».....	40
Permis de construire.....	41
Estimation des bâtiments.....	42
Elaborer sa stratégie.....	43
Conversion de l'élevage en agriculture biologique.....	44
JT bio : l'actualité de l'agriculture biologique en Hauts-de-France.....	45



Sommaire

ENTREPRISE

Projet valeur ajoutée dans les exploitations - Contrat de progrès.....	47
Préparer son agrément "Bienvenue à la Ferme".....	48
Développez votre activité avec "Bienvenue à la Ferme".....	49
Accompagnement à l'installation.....	50

AMÉNAGEMENT RURAL

Concilier l'activité agricole et le projet de territoire dans un document d'urbanisme.....	52
Intégrer le volet agricole dans un projet d'aménagement foncier.....	53
Analyser une étude préalable à l'épandage de boues.....	54
Vérifier la conformité des boues avant épandage.....	55
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre du suivi d'un contrat d'affermage d'eau potable ou d'assainissement.....	56
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de projet d'assainissement ou d'eau potable.....	57
Lutter contre l'érosion à l'échelle de ma parcelle.....	58
Définir avec la profession agricole, les modalités de mise en œuvre d'un projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion.....	59
Élaborer un projet de lutte contre l'érosion et le ruissellement sur un territoire.....	60
Réaliser l'étude "éviter, réduire, compenser" l'impact d'un projet d'aménagement sur l'agriculture (dossier réglementaire) et le présenter en CDPENAF.....	61
Méthanisation : établir le dossier de demande de subvention.....	62
Bâtir votre stratégie "zéro phyto" sur les espaces publics.....	63
Connaître le besoin alimentaire de votre territoire et la capacité des surfaces agricoles à y répondre.....	64
Préparer l'audit de certification de prestataire phytosanitaire.....	65
Déclaration de forage et prélèvement d'eau pour l'irrigation.....	66
Accompagnement des agriculteurs en situation fragilisée.....	67
PCAE - Volet "performance énergétique et économie d'énergie".....	68
Retrouvez nos offres : Terralto et Proviti.....	69

AGRONOMIE ENVIRONNEMENT



AGROPERFORMANCE : l'actualité technique des cultures

Vous avez besoin de

- ✚ Bénéficier de l'expertise en temps réel des conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture en matière d'état physiologique et sanitaire des cultures, sur la base d'observations de terrain et d'expérimentations
- ✚ Conseils adaptés à votre secteur géographique concernant la conduite des cultures et les itinéraires techniques

Avec cet outil, recevez

- ✚ Un état des lieux de l'état sanitaire des cultures de votre secteur
- ✚ Des conseils pour conduire vos cultures de céréales, colza, pois, féverole, prairies et fourrages
- ✚ Des rappels ponctuels d'agronomie générale sur le travail du sol, l'interculture, la fertilisation...
- ✚ Une veille réglementaire
- ✚ Un agenda des réunions, des formations, des collectes et des manifestations techniques

Et votre plus

Les résultats d'essais de la Chambre d'agriculture sous forme de numéros hors-série à la fin de la campagne : variétés de blé, variétés de colza, agriculture biologique, essais de printemps (fongicides, cultures de printemps).

- Nos recommandations s'appuient sur une analyse objective, neutre de nos observations du terrain et de nos expérimentations
- Nos conseillers sont experts en agronomie et en environnement. Ils sont indépendants de toute activité de vente d'intrants, et à votre écoute dans chaque secteur. La veille technique et réglementaire fait partie de notre métier

Pour aller plus loin : pack Agroperformance, Phyt'Agro



VOS CONTACTS

Nicolas JULLIER
Conseiller agronomie

Virginie TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

PHYT'AGRO : guide technique des cultures

Vous avez besoin de

- ☒ Conseils techniques pour conduire au mieux vos cultures sur l'utilisation des produits phytosanitaires
- ☒ Conseils techniques sur les leviers agronomiques

La Chambre d'agriculture vous propose

- ☒ Un guide annuel de 130 pages inclant :
 - l'itinéraire technique de 18 cultures : implantation, caractéristiques et efficacité des principaux produits, les nouvelles homologations, les évolutions réglementaires, les préconisations des programmes chiffrées en coûts et en IFT,
 - des fiches "techniques alternatives" et des pages "agronomie"

- Nos recommandations s'appuient sur une analyse objective, neutre de nos observations du terrain et de nos expérimentations
- Pour aller plus loin : pack Agroperformance, Phyt'Agro

Pour aller plus loin : pack Agroperformance, Phyt'Agro



VOS CONTACTS

Nicolas JULLIER
Conseiller agronomie

Virginie TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

JT BIO : l'actualité de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Vous avez besoin de

- ✚ Conseils techniques sur les cultures en conduite biologique, et d'informations sur l'actualité de la plaine

Un conseiller spécialisé vous propose

A partir des observations de parcelles et des informations collectées, un bulletin d'informations concernant :

- ✚ l'actualité de la plaine : évolution des cultures, des maladies, des interventions mécaniques et bien d'autres
- ✚ le conseil technique sur les points clés en cultures et en élevage
- ✚ les observations spécifiques et locales
- ✚ les résultats des essais menés en région Hauts-de-France
- ✚ la réglementation générale et spécifique à l'agriculture biologique
- ✚ les rendez-vous à ne pas manquer : tours de plaine, réunions à thème, portes ouvertes, visites d'essais, autres évènements...

- Aller plus loin sur ce sujet : prestation "Suivi technico-économique en cultures biologiques"
- Des conseillers spécialisés en culture et en élevage bio



VOS CONTACTS

Pierre DURAND
Conseiller cultures biologiques

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11

Suivi technico-économique en cultures biologiques



Vous avez besoin de

- ✚ D'un appui technique sur la conduite des cultures en agriculture biologique
- ✚ De conseils individuels sur les stratégies techniques et économiques en AB
- ✚ De bénéficier de références éprouvées en AB

Un conseiller spécialisé vous propose de

- ✚ Vous accompagner sur vos réflexions technico-économiques dans le cadre de l'agriculture biologique, durant votre phase de conversion ou une fois cette période terminée
- ✚ Suivre les productions biologiques en réalisant 2 visites annuelles sur l'exploitation avec un compte-rendu réalisé à la suite de chaque rendez-vous. Les visites annuelles comprennent un rendez-vous suivi des cultures au printemps et un suivi technico-économique

- Notre conseil s'appuie sur un réseau d'expérimentations régionales, décliné en département pour s'adapter au contexte pédo-climatique local
- Notre conseil est indépendant de toute activité commerciale
- Une expertise tenant compte de vos objectifs et du système global de l'exploitation



VOS CONTACTS

Pierre DURAND
Conseiller cultures biologiques

Virgine TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99



Conversion en agriculture biologique

Vous avez besoin

- ✚ D'être accompagné pour prendre la bonne décision dans la faisabilité technique de votre projet de conversion pour appréhender les débouchés et les circuits de commercialisation
- ✚ De connaître le cahier des charges
- ✚ De bénéficier d'une expertise technique et économique relative à votre projet de conversion
- ✚ De rationaliser les choix techniques adaptés aux spécificités de votre exploitation
- ✚ D'identifier les aides à la construction de votre projet

Un conseiller vous propose

- ✚ Un premier rendez-vous (d'environ 3 heures) pour définir le projet et diagnostiquer la situation de votre exploitation
- ✚ Des informations sur les aides possibles, la conformité par rapport au cahier des charges et des éléments de coûts
- ✚ Une analyse de la faisabilité technique du projet et de son impact économique
Un second rendez-vous environ un mois plus tard au cours duquel nous vous donnons notre avis et la démarche à suivre pour la mise en place de votre projet

- Un conseil indépendant de toute activité commerciale
- La recherche de solutions pratiques et entièrement personnalisées
- Une vision d'ensemble de votre exploitation
- Un réseau de conseillers experts
- Nos conseils s'appuient, non seulement, sur des références régionales mais aussi sur les expériences des autres agriculteurs



VOS CONTACTS

Pierre DURAND
Conseiller cultures biologiques

Virgine TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

Suivi Mesures Agro-Environnementales (MAE) phyto

Vous avez besoin

- ✚ D'effectuer le bilan annuel obligatoire lié à la mesure
- ✚ D'un accompagnement technique dans le respect de ses engagements

Un conseiller spécialisé vous propose

- ✚ Reprendre le cahier des charges de la mesure
- ✚ Calculer l'Indicateur de Fréquence de Traitement (IFT) de la campagne et le comparer à vos objectifs de réduction
- ✚ Faire le point sur vos pratiques et vous apporter le conseil adapté pour atteindre les objectifs IFT de la campagne à venir
- ✚ Le compte-rendu obligatoire adapté aux exigences de la MAE engagée

- Réalisation par des conseillers agronomes de formation
- Très bonne connaissance des dispositifs financiers



VOS CONTACTS

Samantha BERTRAND
Conseillère agronomie-environnement

Virgine TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

Suivi Mesures Agro-Environnementales (MAE) gestion du territoire

Vous avez besoin

- ☒ De vérifier la conformité des documents d'enregistrement et des pratiques liés aux exigences des cahiers des charges MAE
- ☒ D'être accompagné pour la mise à jour des enregistrements et d'être conseillé dans les actions à réaliser dans le cadre des MAE

Un conseiller spécialisé vous propose de

- ☒ Reprendre le cahier des charges de chaque mesure engagée en récapitulant les points importants pour sa mise en œuvre
- ☒ Vérifier la cohérence entre les éléments exigés dans le cahier des charges et les enregistrements de vos pratiques
- ☒ Vérifier l'existence des documents et enregistrements demandés dans le cadre de la conditionnalité liée aux MAE
- ☒ Vous donner un conseil technique adapté aux mesures engagées
- ☒ Vérifier la localisation des surfaces engagées sur la cartographie papier
- ☒ Faire le point sur les cahiers des charges des MAE, leurs exigences et les enregistrements obligatoires, vous pouvez suivre une formation d'une journée
- ☒ Suivre votre dossier et vous assurer de ne rien oublier

- La Chambre d'agriculture régionale est propriétaire de la marque Gestion du Territoire (GT)
- Bonne compétence en aménagement paysager et biodiversité
- Bon relationnel avec des spécialistes régionaux
- Très bonne connaissance des dispositifs financiers



VOS CONTACTS

Benoît LEMAIRE
Conseiller agronomie-environnement

Virginie TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

PCAE - Volet «performance de l'atelier productions végétales»

Vous avez besoin de

- ✚ Conseils adaptés pour déterminer l'investissement le plus pertinent en fonction de vos besoins et du fonctionnement actuel de votre exploitation
- ✚ Bénéficier de l'expertise en temps réel de conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture sur la base de leurs expériences en accompagnement de projets d'investissements

Un conseiller spécialisé vous accompagne afin de

- ✚ Vous informer sur les conditions spécifiques des différents financeurs pour accéder à leur dispositif de financement
- ✚ Vérifier votre éligibilité et celle de votre projet
- ✚ Vous conseiller sur le matériel ou l'investissement le plus adapté à votre situation
- ✚ Calculer l'aide publique prévisionnelle
Vérifier la présence de l'ensemble des pièces nécessaires
- ✚ Vous informer sur les engagements à respecter si une aide publique vous est octroyée
- ✚ Vous informer sur les échéances pour démarrer, déposer votre demande d'acompte ou de solde, pour achever vos investissements, sur les possibilités d'avenants,...

- Notre conseil est indépendant de toute activité commerciale
- Nous recherchons des solutions pratiques et entièrement personnalisées
- Les préconisations proposées s'appuient sur notre expérience en investissements permettant de réduire l'utilisation d'intrants et/ou favorables aux auxiliaires des cultures
- Une vision d'ensemble sur l'ensemble des soutiens publics visant à améliorer les performances des différents ateliers de production agricole



VOS CONTACTS

Samantha BERTRAND
Conseillère agronomie-environnement

Virgine Tisserant
Assistante
03 23 22 50 99



Diagnostiquer les zones humides

Vous avez besoin

- ✚ De vérifier et localiser si votre parcelle est concernée par une zone humide
- ✚ D'être accompagné pour la réalisation d'un diagnostic zones humides pour un projet particulier
- ✚ D'être informé sur la réglementation en vigueur

Un conseiller spécialisé vous propose de

- ✚ Identifier les traces d'hydromorphie par des prélèvements sur le terrain à la tarière
- ✚ Caractériser la végétation spontanée (si existante)
- ✚ Faire le point sur les possibilités et les exigences réglementaires (biodiversité, loi sur l'eau, compensation,...)
- ✚ Fournir un relevé de conclusion en lien avec les différents relevés et observations effectués sur le terrain

La Chambre d'agriculture de l'Aisne, via le réseau national des Chambres d'agriculture, a accès à un espace collaboratif "zones humides" lui permettant de connaître toutes les actualités sur cette thématique
Les conseillers détiennent une expertise sur la caractérisation des sols



VOS CONTACTS

Benoît LEMAIRE
Conseiller agronomie-environnement

Virginie TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

Aménager le corps de ferme pour lutter contre les pollutions ponctuelles

Vous avez besoin de

- ✚ Un diagnostic de situation sur les risques de pollutions ponctuelles dans l'actuel corps de ferme
- ✚ Un plan d'aménagement de votre corps de ferme pour la mise en sécurité des installations

Nous vous proposons

- ✚ La visite de l'exploitation et conseils techniques sur le site
- ✚ Un diagnostic de situation et des propositions d'aménagement concernant le local phytosanitaire, l'aire de remplissage, le bac de rétention, le Phytobac© et, selon les besoins, l'atelier et le bureau
- ✚ Une visite terrain et un échange avec le maçon pour ajustement du projet
- ✚ Un conseil technique individuel complémentaire pour la mise en œuvre

- Longue expérience de ce type de projet ce qui permet d'avoir des projets «sur mesure»
- Pas de liens commerciaux pour la vente de produits «tout prêt»



VOS CONTACTS

Alain TOURNIER
Conseiller agronomie

Virginie TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

Mes parcelles



Vous souhaitez

- ✚ Une solution simple, moderne et compétitive pour enregistrer de manière autonome vos interventions, établir vos plans de fertilisation et éditer les documents exigés par la réglementation en production végétale
 - ✚ Un outil permettant de suivre en temps réel vos charges et vos résultats par culture ou par parcelle et améliorer vos performances technico-économiques
- Une plate-forme de services pour votre exploitation

Nous vous proposons

- ✚ Un abonnement à Mes parcelles incluant :
 - la cartographie du parcellaire
 - les fertilisations N, P, K : plans prévisionnels et cahier d'épandage
 - le registre des interventions
 - l'édition des documents réglementaires
 - les exports : télédéclaration PAC, données traçabilité vers OS
 - les indicateurs environnementaux : IFT (Indice de Fréquence des Traitements), seuil des 170 kg d'azote organique par ha d'épandage
 - les marges économiques brutes et semi-directes
 - la gestion des stocks d'intrants

- Sécurité : nous adaptons l'outil aux évolutions réglementaires. Vous bénéficiez de contrôles de cohérence sur les saisies. Vos données sont automatiquement sauvegardées sur serveur, leur accès est protégé
- Simplicité : une navigation simple et intuitive sur tous vos appareils hors ligne ou connectés
- Accompagnement : service d'assistance téléphonique (inclus dans l'abonnement) et aide personnalisée
- Performance : compétence des Chambres d'agriculture



VOS CONTACTS

Martine ROUX-DUPARQUE
Conseillère agronomie

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11



SÉRÉNITÉ, saisie et édition des documents réglementaires : plan prévisionnel et fumure azotée, cahier d'épandage

Vous souhaitez

- ✚ Un accompagnement pour tenir vos documents réglementaires
- ✚ Une solution simple et pratique sans avoir à vous préoccuper de la saisie et de l'édition des données

Nous vous proposons de

A partir des informations que vous nous fournissez concernant vos pratiques et les caractéristiques de vos parcelles :

- ✚ réaliser la saisie et l'édition des documents réglementaires suivants sur l'outil Mes parcelles :
 - plan prévisionnel de fumure azotée
 - cahier d'épandage des fertilisants azotés organiques et minéraux
 - registre des interventions phytosanitaires
- ✚ une déclinaison de l'accompagnement en fonction des besoins de votre exploitation

- Prestation encadrée par des conseillers agronomes de formation indépendants de toute activité de vente de fertilisants et de produits phytosanitaires
- Adaptation aux évolutions réglementaires
- Possibilité de visualiser la cartographie de l'exploitation et l'assolement sur Mes parcelles
- Plus d'autonomie sur Mes parcelles à la fin de la prestation



VOS CONTACTS

Martine ROUX-DUPARQUE
Conseillère agronomie

Julien GAILLARD
Conseiller agronomie-environnement

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11

Offre SÉRÉNITÉ de la Chambre d'agriculture de l'Aisne

	Plan prévisionnel de fumure azotée	Cahier d'enregistrement des pratiques	Registre phytosanitaire	Cartographie (assolement, jassollement, carte des sols)	Comptabilité Telepac	Accès Mes Parcelles en lecture seule	Global Gap	Accompagnement télédéclaration PAC	Mes Parcelles Optiprotect®	Tarif HT	Conditions particulières et options
Sérénité premium	●	●	●	●	●	▲	■	■	■	694,00 €	Options : tarif horaire (76,15 €/h) Global Gap : 1 à 4 h sur devis Télédéclaration PAC : forfait 1 h Optiprotect® : 175 € de 1 à 5 parcelles 199 € de 6 à 10 parcelles 255 € de 11 à 20 parcelles
Sérénité optimum	●	●	●							449,30 €	Offre réservée aux exploitations de moins de 100 ha de SAU avec moins de 20 ha de betteraves et pommes de terre, sans légumes
Sérénité herbagers	●	●	●							373,15 €	Offre réservée aux exploitations herbagères avec maïs, à l'exclusion de toutes autres cultures
Sérénité ferti	●	●								297,00 €	

Tout autre service supplémentaire non prévu dans l'offre sera facturé au tarif horaire en vigueur

● Service inclus ▲ Service inclus sur demande ■ Service optionnel

Diagnostic réglementaire directive nitrates

Cet accompagnement permet de

- ✚ Se préparer/se rassurer par rapport à un éventuel contrôle concernant la directive nitrates (Police de l'Eau ou conditionnalité des aides PAC)
- ✚ S'assurer que tous les documents exigés par la directive nitrates soient complets et que les indicateurs soient respectés

Du conseil et des échanges

- ✚ Nous effectuons un rappel des exigences de la directive nitrates appropriées à vos parcelles
- ✚ Nous vérifions que les plans de fumure et cahiers d'épandage réalisés par vos soins soient complets et exacts
- ✚ Nous nous assurons ensemble que vous respectez les indicateurs obligatoires : taux de couverture automnale, pression organique azotée
- ✚ Si besoin, nous formulons les préconisations à mettre en œuvre pour l'année suivante

- Rendre l'exploitant autonome
- Réalisation par des conseillers agronomes de formation
- Très bonne connaissance des modalités réglementaires



VOS CONTACTS

Julien GAILLARD
Conseiller agronomie-environnement

Virgine TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

Pilotage de la fertilisation azotée

Mes sat'im@ges / N-Tester®

Vous avez besoin de

- ✚ Ajuster la fertilisation azotée de vos cultures pour viser le rendement optimum et limiter les pertes
- ✚ Atteindre une teneur en protéines adaptée aux besoins des marchés
- ✚ Moduler vos apports d'azote pour prendre en compte l'hétérogénéité intra-parcellaire

Nous vous proposons

- ✚ Mes sat'im@ges :
 - une nouvelle prestation de pilotage basée sur l'imagerie satellitaire, particulièrement adaptée aux agriculteurs souhaitant moduler leurs apports
 - Colza : mesure de la biomasse entrée puis sortie d'hiver, conseils validés par Terres Inovia
 - Blé : mesure de la biomasse et de l'azote absorbé en fin de montaison pour le pilotage du dernier apport
 Nous vous remettons le conseil sous forme de bulletins et de fichiers de modulation à une date fixée à l'avance.
- ✚ N-Tester® :
 - Réalisation de diagnostics de nutrition azotée sur les parcelles de votre choix
 - Un outil et une méthode éprouvés pour piloter le dernier apport d'azote sur blé (possible également sur orge et pomme de terre)
 - Nous réalisons nous-mêmes les mesures sur le terrain et vous remettons le conseil de fertilisation sous forme d'un bulletin au plus tard le lendemain

- Indépendance : nos conseillers sont des agronomes, indépendants de toute activité de vente de fertilisants
- Sécurité : nous veillons à la conformité réglementaire de nos prestations
- Disponibilité : nous attachons une grande importance à ce que vous disposiez de nos conseils



VOS CONTACTS

Julien GAILLARD
Conseiller agronomie-environnement

Virginie TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

ANALYSE FOLIAIRE/FOURRAGE : gérer la fertilisation PK et connaître la valeur de votre herbe

Vous souhaitez

- ☒ Connaître les besoins et optimiser les apports en fertilisation phospho-potassique des prairies
- ☒ Connaître la valeur alimentaire de l'herbe sur pied ou récoltée (foin, ensilage, enrubbage)

Nous vous recommandons

- ☒ Une analyse de fourrage par infrarouge comprenant :
 - le taux de matière sèche
 - la valeur énergétique (UFL, UFV)
 - les teneurs organiques (protéines, sucres, digestibilité, cellulose...)
 - les teneurs minérales (P, K, Ca, Na, Mg...)

L'échantillon est réalisé au choix par l'agriculteur ou le conseiller.

- Un diagnostic personnalisé
- Un conseil indépendant de toute activité commerciale



VOS CONTACTS

Gaëtan LEBORGNE
Conseiller agronomie

Virginie TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

Contrôle pulvérisateur : optimiser votre pulvérisation



Vous souhaitez

- ☒ Vous assurer du bon fonctionnement de votre appareil de pulvérisation, maîtriser et améliorer la qualité de votre pulvérisation afin d'optimiser vos coûts d'application phytosanitaire, et être en règle avec la réglementation

Nous vous proposons

- ☒ Un diagnostic de une à deux heures sur votre équipement de pulvérisation : état des rampes, étalonnage des manomètres, débits des buses, bon fonctionnement global de l'appareil
- ☒ Des recommandations en matière de réglage et d'utilisation

- Matériels performants de hautes technologies permettant de diagnostiquer tous types d'appareil de pulvérisation
- Un contrôle proche de chez vous
- Une accréditation officielle



VOS CONTACTS

Aymeric LEPAGE
Conseiller agro-équipement

Carole DINE-MOUCHET
Assistante
03 23 22 50 79

Cartes des sols thématiques sur mesure



Vous avez besoin

- ✚ De visualiser différentes couches d'informations (paramètres de sols, zonages environnementaux,...) à l'échelle de votre parcellaire, d'un territoire donné
- ✚ D'utiliser des cartes pour adapter vos pratiques culturales en parcelles

Nous vous proposons

- ✚ Des cartes avec les différents paramètres des sols : carte de texture par horizon, carte de pierrosité, carte de battance, carte de réserve utile... une vingtaine de paramètres disponible, superposable au découpage parcellaire
- ✚ Des cartes pour optimiser la fertilisation azotée : carte d'estimation du risque de volatilisation de l'azote basée sur les caractéristiques du sol, carte des zones de prélèvements pour les reliquats azotés par type de sol avec coordonnées GPS
- ✚ Des cartes thématiques : zonages environnementaux, zones non épanables,...

- Un service cartographique possédant des bases de données géographiques exploitables via le SIG (Système d'Information Géographique)
- Une carte des sols précise, unique en France
- Des compétences pour la conception de cartes afin qu'elles soient le plus exploitables possibles



VOS CONTACTS

Alexandre DANILOVIC
Cartographe

Virginie TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

MÉCAGRO : optimiser les charges de mécanisation



Vous souhaitez

- ☒ Réaliser des économies sur vos charges de mécanisation en influant sur des critères économiques, techniques et sur l'organisation du travail

Nous vous proposons de

- ☒ Réaliser, à l'aide de données collectées avec vous, un diagnostic complet de :
 - vos coûts de mécanisation (traction, récolte, semis et travail du sol) en les comparant à des systèmes référencés
 - du taux d'utilisation des tracteurs, de la main-d'œuvre et des chantiers de semis et de récolte
 - et de travailler avec vous sur des solutions d'amélioration : organisation de chantiers communs, optimisation des jours disponibles, plan de renouvellement du matériel

Chacune des étapes fait l'objet d'un rendez-vous.

- Outil simple et performant
- Utilisation du référentiel des coûts de mécanisation par système
- Longue expérience dans le domaine des charges de mécanisation



VOS CONTACTS

Aymeric LEPAGE
Conseiller agro-équipement

Carole DINE-MOUCHET
Assistante
03 23 22 50 79

My PRECIfield : plateforme de modulation



Vous avez besoin

- ✚ D'avoir accès à une plateforme de modulation intra-parcellaire
- ✚ De visualiser des cartes pédologiques, de rendement, de biomasse,...
- ✚ De moduler les doses en fonction des caractéristiques de vos parcelles
- ✚ De modifier et exporter vous-même vos cartes de préconisation

Nous vous proposons

- ✚ D'avoir un accès annuel à la plateforme MyPRECIfield vous permettant de visualiser la carte Cantia, texture de sol, réserve utile, Sentinel et de rendement. Cette plateforme permet aussi la comparaison de différentes cartes, la création, modification et export des cartes de préconisation
- ✚ Une formation de prise en main de la plateforme

- Rendre l'exploitant autonome dans l'exploitation de ses cartes
- Bénéficier d'une plateforme simple d'utilisation
- Proposer la visualisation des différentes cartes de sols
- Proposer un conseil global de l'agronomie aux agroéquipements



VOS CONTACTS

Aymeric LEPAGE
Conseiller en agro-équipement

Virginie TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99



Modulation intra-parcellaire : carte



Vous avez besoin

- ✚ De moduler les doses de semis en fonction des caractéristiques de vos parcelles pour mieux prendre en compte l'hétérogénéité de vos sols
- ✚ De gagner en productivité et d'augmenter votre marge brute en optimisant vos semis
- ✚ D'obtenir une carte de préconisation de densité de semis adaptée à la console du matériel

Nous vous proposons

- ✚ De réaliser avec vous une carte de préconisation de densité de semis
- ✚ Fournir les fichiers numériques de modulation compatibles avec vos consoles ainsi qu'un fichier de visualisation des cartes

- Expérience agronomique sans lien avec la vente de semences
- Utilisation de la carte des sols, source fiable et précise
- Adaptation des cartes à toutes les consoles



VOS CONTACTS

Aymeric LEPAGE
Conseiller en agro-équipement

Virginie TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

Modulation intra-parcellaire de votre fumure de fond



Vous avez besoin

- ✚ D'adapter vos apports en fertilisants de fond et amendements basiques à l'échelle intra-parcellaire pour mieux prendre en compte l'hétérogénéité de vos sols
- ✚ De gagner en productivité et d'augmenter votre marge brute en optimisant la fertilisation
- ✚ D'améliorer le bilan environnemental de votre exploitation
- ✚ De valoriser votre matériel de modulation

Nous vous proposons

- ✚ De réaliser un diagnostic de la fertilité chimique intra-parcellaire (P, K, Mg, statut acido-basique) sous la forme de carte de fertilité
- ✚ De calculer les besoins en engrais de fond selon vos pratiques et adaptés à l'hétérogénéité intra-parcellaire : nous vous remettons les cartes de préconisation ainsi que les fichiers numériques de modulation compatibles avec vos consoles
- ✚ De vous accompagner sur une durée de 5 ans : chaque année, en fonction de vos pratiques et des rotations, nous actualisons les cartes de préconisation

Nos conseillers sont des agronomes, indépendants de toute activité de vente de fertilisants



VOS CONTACTS

Julien GAILLARD
Conseiller agronomie-environnement

Virginie TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99

Appui individuel agroéquipements connectés



Vous avez besoin

- ✚ De savoir transférer et insérer vos cartes de modulation dans votre console
- ✚ De monter en autonomie pour l'utilisation des cartes de modulation
- ✚ D'être capable de moduler vos intrants avec vos équipements

Nous vous proposons

- ✚ De vous accompagner individuellement avec votre matériel capable de moduler
- ✚ De simuler une application de modulation intraparcellaire avec votre matériel : transfert, insertion de la carte de préconisation dans la console et application

- Anticipation des besoins afin d'être sûr de pouvoir moduler le jour de l'application
- Conseil neutre et global sur l'agriculture connectée
- Proposer un conseil global de l'agronomie aux agroéquipements



VOS CONTACTS

Aymeric LEPAGE
Conseiller en agro-équipement

Virginie TISSERANT
Assistante
03 23 22 50 99



ÉLEVAGE



Etude de projet en élevage

Vous avez besoin

- ✚ De construire un projet viable pour créer un atelier ou augmenter votre cheptel, faire évoluer votre système d'élevage
- ✚ De bénéficier d'une expertise technique et économique relative à votre projet
- ✚ De rationaliser les choix techniques adaptés aux spécificités de l'exploitation

Un conseiller spécialisé vous accompagne

- ✚ Un premier rendez-vous (prévoir environ 3 heures) pour définir le projet et diagnostiquer la situation de votre exploitation. Nous vous informons également sur les aides possibles, la conformité par rapport à la réglementation et nous vous donnons quelques éléments de coût. Nous analysons la faisabilité technique du projet et son impact économique.
- ✚ Environ 1 mois plus tard, nous vous proposons un second rendez-vous (environ 3 heures) au cours duquel nous vous présentons notre analyse, nous échangeons sur votre projet et nous vous donnons notre avis. Nous vous mettons en relation avec les conseillers qui interviendront directement sur votre projet (conseiller bâtiment, conseiller installations classées, etc...) et/ou avec un organisme de production.

- Notre conseil est indépendant de toute activité commerciale
- Nous recherchons des solutions pratiques et entièrement personnalisées
- Nous avons une vision d'ensemble de votre exploitation
- Nous formons un réseau de conseillers experts en élevage, bâtiment, agronomie, agroéquipement, économie...
- Nos conseils s'appuient non seulement sur des références nationales mais aussi sur les expériences des autres éleveurs



VOS CONTACTS

Christian GUIBIER
Conseiller bovin viande

Aude DELCOURT
Conseillère lait

Sabine DELMOTTE
Conseillère ovin

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11

Conseil en bâtiment d'élevage

Vous avez besoin de

- ✚ Être accompagné pour prendre la bonne décision :
 - dans la conception ou la rénovation d'un projet de bâtiment d'élevage
 - pour l'aménagement d'une stabulation, d'une zone de contention, réaliser un calcul de capacité de stockage, un diagnostic ambiance
- ✚ Déchiffrer le coût de votre projet
- ✚ Connaître les réglementations (élevage, urbanisme, environnement)
- ✚ Identifier les aides à la construction de votre projet

Des conseils techniques adaptés

Bâti-projet pour les conceptions ou **bâti-conseil** pour les autres demandes

- ✚ Bâti-projet et bâti-conseil
 - 1^{ère} étape : réalisation du diagnostic de votre situation et analyse de votre projet (analyse de vos besoins, analyse du site)
 - 2^{ème} étape : étude de différentes solutions :
 - en réalisant une ou plusieurs esquisses commentées
 - en vous accompagnant dans les choix techniques adaptés aux spécificités de l'exploitation
 - en calculant les capacités de stockage des effluents
 - en réalisant une évaluation financière de chaque avant-projet et en calculant les montants des aides correspondantes
 - ✚ Bâti-projet
 - 3^{ème} étape : validation des choix, mise en œuvre du projet définitif et préparation des étapes suivantes (permis de construire, dossier installations classées,...)

- Neutralité du conseil vis-à-vis des constructeurs et fournisseurs
- Vision globale du projet et du fonctionnement des exploitations
- Prise en compte de l'ergonomie du projet et de sa fonctionnalité
- Conseil personnalisé
- Connaissance du montant des investissements et des financements publics possibles
- Un réseau de conseillers experts



VOS CONTACTS

Nicolas LION
Conseiller bâtiment

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11

Accompagnement technique individuel

Vous avez besoin de

- ✚ Améliorer la rentabilité de votre atelier élevage
- ✚ Calculer des rations qui allient performances techniques de vos animaux et maîtrise des coûts alimentaires
- ✚ Optimiser les productions fourragères de votre exploitation et leur utilisation

Un conseiller spécialisé vous propose

2 visites/an sur votre exploitation

✚ 1^{ère} visite

Un tour d'élevage est réalisé pour comprendre l'organisation de l'alimentation et du système fourrager.

Un bilan fourrager est effectué pour connaître les fourrages et les aliments disponibles.

A partir de votre bilan fourrager et de vos objectifs, des préconisations de rations sont établies pour les différentes catégories d'animaux.

✚ 2^{ème} visite

Soit des conseils d'alimentation, prévision de pâturage, bilan fourrager prévisionnel.

Soit un conseil au choix sur les thématiques suivantes : un diagnostic travail, un diagnostic énergétique, une vérification du plan de fumure - cahier d'épandage, un état des lieux sur l'aménagement de corps de ferme, un point de situation de l'élevage.

- Les conseils spécifiques par production prennent en compte les objectifs de l'éleveur et la globalité de l'exploitation
- Les conseils délivrés sont neutres et indépendants de toute action commerciale
- Les conseils s'appuient non seulement sur des références nationales et régionales mais aussi sur les expériences d'autres éleveurs



VOS CONTACTS

Aude DELCOURT
Conseillère bovin lait

Christian GUIBIER
Conseiller bovin viande

Sabine DELMOTTE
Conseillère ovin

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11



Groupe TECH'ECO et groupe TECH'ECO+

Vous avez besoin de

- ✘ Connaître et situer les résultats technico-économiques de votre élevage
- ✘ Identifier les marges de progrès sur votre élevage pour améliorer sa rentabilité
- ✘ Echanger et de confronter vos pratiques avec des éleveurs ayant les mêmes préoccupations

Nous vous proposons

- ✘ Un bilan technico-économique de votre atelier élevage
- ✘ 1 journée d'analyses et d'échanges en groupe sur les résultats technico-économiques de votre atelier sur une même campagne. Identification des marges de progrès pour chaque élevage et définition de plans d'action pour améliorer.
- ✘ 2 journées en groupe avec le développement de 2 thématiques afin d'approfondir avec des spécialistes et d'échanger entre éleveurs sur les 2 sujets. Visite d'élevage pour mise en pratique des améliorations.

Option Groupe Tech'Eco +

Une visite/an d'un conseiller spécialisé sur votre exploitation afin de vous accompagner pour la mise en œuvre des marges de progrès de l'élevage.

Exemples : conduite du système, optimiser les rations, bilan fourrager, gestion du pâturage, conduite de la reproduction,...

- Notre expérience d'animation de groupe depuis de nombreuses années en ovins, bovins lait et bovins viande
- Les conseils spécifiques par production prennent en compte les objectifs des éleveurs et la globalité de l'exploitation
- Les conseils et l'animation de groupe sont neutres et indépendants de toute action commerciale
- Les conseils s'appuient non seulement sur des références nationales et régionales mais aussi sur les expériences d'autres éleveurs



VOS CONTACTS

Aude DELCOURT
Conseillère bovin lait

Christian GUIBIER
Conseiller bovin viande

Sabine DELMOTTE
Conseillère ovin

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11

Diagnostic travail en élevage (DACT)



Un accompagnement pour

- ✚ Faire le point sur la situation et votre ressenti à propos de votre travail
- ✚ Trouver des solutions en vue d'améliorer vos conditions de travail
- ✚ Accéder au dispositif d'aides dans le cadre du PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles)

Nous vous proposons

- ✚ A partir des informations que vous nous fournissez sur vos conditions de travail, de remplir la plaquette «Où en suis-je ? Comment faire mieux ?», calculer votre temps de travail d'astreinte annuel puis situer votre exploitation par rapport à des références régionales
- ✚ De définir avec vous votre projet afin de réduire votre pénibilité ou votre temps d'astreinte quotidien
- ✚ De monter le dossier de demande d'aides aux investissements dans le cadre du PCAE

- Une approche globale des exploitations et des conseils spécifiques par production par des diagnostiqueurs agréés par l'Institut de l'élevage



VOS CONTACTS

Anne-Laure CAZIER
Conseillère élevage

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11



Diagnostic Global Synthèse Élevage (DGSE)



Vous souhaitez

- ☒ Evaluer les performances techniques et économiques de votre exploitation
- ☒ Bénéficier des éléments techniques et économiques pour améliorer votre système fourrager et alimentaire
- ☒ Accéder au dispositif d'aides aux investissements dans le cadre du PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles)

Nous vous proposons

A partir des informations que vous nous fournissez de

- ☒ situer votre exploitation par rapport à des références régionales concernant :
 - votre outil de production
 - les résultats techniques et économiques de vos ateliers (lait, viande, ovins, équins)
 - le travail sur votre exploitation
 - l'autonomie alimentaire et l'environnement
- ☒ définir avec vous votre projet d'optimisation du système fourrager et alimentaire
- ☒ monter le dossier de demande d'aides aux investissements

- Une approche globale des exploitations et des conseils spécifiques par production par des diagnostiqueurs agréés par l'Institut de l'élevage



VOS CONTACTS

Sébastien JULIAC
Conseiller élevage

Christian GUIBIER
Conseiller bovin viande

Gaëtan LEBORGNE
Conseiller fourrages

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11



Constituer le dossier de demande d'autorisation ou enregistrement d'exploiter d'un élevage classé «Installation Classée pour la Protection de l'Environnement»

Vous avez besoin de

- ✚ Déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter un atelier classé (cas 1) ou d'enregistrement d'un élevage classé (cas 2) en accord avec les règles environnementales
- ✚ Anticiper le besoin de mise à jour ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) dans un projet plus global : diversification, construction d'un nouveau bâtiment,...
- ✚ Faire évoluer votre autorisation actuelle (agrandissement, diversification...)

Un conseiller vous accompagne pour

- ✚ Réaliser l'ensemble de votre dossier
- ✚ Rédiger le dossier de demande d'autorisation (description du projet, étude d'impact (cas 1) ou respect des prescriptions techniques générales (cas 2), capacité de stockage des effluents, plan d'épandage associé...)
- ✚ Rédiger, le cas échéant, le dossier de demande de modification substantielle d'une autorisation, en vous précisant les critères de basculement vers une nouvelle autorisation
- ✚ Vous accompagner à la suite du dépôt du dossier auprès de l'administration, lors de l'instruction par l'administration et lors de l'enquête publique (cas 2)

- Veille sur la réglementation
- Reconnaissance de l'administration
- Accompagnement jusqu'au dépôt du dossier complet ou jusqu'à l'obtention de la décision préfectorale selon votre choix



VOS CONTACTS

Anne-Laure CAZIER
Conseillère élevage

Stéphanie LETERME
Conseillère élevage

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11

Constituer le dossier de déclaration «Installation Classée pour la Protection de l'Environnement» pour un élevage

Vous avez besoin de

- ❏ Déclarer un atelier d'élevage classé en accord avec les règles environnementales, éventuellement de demander une dérogation de distance si votre projet d'agrandissement de l'élevage est à moins de 100 mètres des tiers
- ❏ Anticiper le besoin de mise à jour ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) dans un projet plus global : diversification, construction d'un nouveau bâtiment,...
- ❏ Obtenir de l'Administration le droit de forer et/ou de prélever de l'eau dans la nappe ou dans un cours d'eau pour abreuver les animaux

Nous vous proposons de

- ❏ Nous déléguer la réalisation de l'ensemble de votre dossier
- ❏ Rédiger le dossier de demande d'autorisation (description du projet, étude d'impact (cas 1) ou respect des prescriptions techniques générales (cas 2), capacité de stockage des effluents, plan d'épandage associé...) ; pour cela, suite à une visite sur site, nous confrontons vos besoins (effectifs, bâtiments, capacités actuelles d'épandage, techniques utilisées,...) et vos obligations réglementaires (mode de gestion des effluents, impacts sur l'environnement et le voisinage sécurité incendie,...)
- ❏ Rédiger, le cas échéant, le dossier de demande de modifications substantielles d'une autorisation, en vous précisant les critères de basculement vers une nouvelle autorisation
- ❏ Vous accompagner à la suite du dépôt du dossier auprès de l'administration, lors de l'instruction par l'administration et lors de l'enquête publique (cas 2)
- ❏ Intégrer le dossier de déclaration préalable de forage et/ou de prélèvement eau dans votre dossier ICPE. A noter que la réalisation de ce dossier est une prestation complémentaire

- Veille sur la réglementation
- Reconnaissance de l'administration
- Lien avec le Pôle Aménagement Rural pour les règles de distances avec les tiers
- Accompagnement jusqu'à l'obtention du récépissé de déclaration ou du résultat de la demande de dérogation



VOS CONTACTS

Anne-Laure CAZIER
Conseillère élevage

Stéphanie LETERME
Conseillère élevage

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11

Plan d'épandage d'effluents agricoles

Vous avez besoin de réaliser votre plan d'épandage pour

- ✚ Avoir votre outil de gestion des effluents (nature, quantités produites, répartition annuelle, calendrier d'épandage,...)
- ✚ Vous mettre en conformité vis-à-vis de la législation ICPE* (les élevages soumis à autorisation doivent disposer d'un complément spécifique à ce plan), et aux engagements du PMPOA**
- ✚ Localiser les zones épandables
- ✚ Savoir si la surface épandable est suffisante
- ✚ Préparer votre cahier d'épandage

Un conseiller spécialisé vous propose de

- ✚ Collecter auprès de vous des informations nécessaires
- ✚ Réaliser la cartographie du parcellaire épandable et le calcul des surfaces exclues
- ✚ Réaliser le récapitulatif des parcelles épandables par type d'effluents
- ✚ Calculer la production d'effluents à gérer (quantité d'effluents et teneur en azote)
- ✚ Vérifier que les surfaces disponibles sont suffisantes réglementairement (calcul de la pression directive nitrates en particulier) et agronomiquement
- ✚ Vous transmettre ce plan, et toutes les explications nécessaires

* IPCE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

** PMPOA : Plan de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole

- Des conseillers spécialisés sur les pratiques d'épandage
- Possibilité d'intégration dans un projet global
- Sécurité dans l'instruction du dossier et garantie d'un plan d'épandage respectant les normes réglementaires



VOS CONTACTS

Didier GASCHET
Conseiller élevage

Stéphanie LETERME
Conseillère élevage

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11



PCAE* : Volet «modernisation des bâtiments»

Vous souhaitez un accompagnement sur

- ❑ L'aménagement et conception des bâtiments d'élevage
- ❑ La demande de subvention pour la modernisation des bâtiments d'élevage
- ❑ L'amélioration des conditions de travail en élevage
- ❑ L'autonomie alimentaire dans les élevages
- ❑ La demande de subvention pour les équipements en faveur d'une amélioration des conditions de travail en élevage, et de l'autonomie alimentaire

Un conseiller technique vous propose de

- ❑ Vérifier la présence de l'ensemble des pièces nécessaires
- ❑ Vous informer sur les conditions spécifiques des différents financeurs pour accéder à leur dispositif de financement
- ❑ Vérifier votre éligibilité et celle de votre projet
- ❑ Vous conseiller sur le matériel ou l'investissement le plus adapté à votre situation
- ❑ Calculer l'aide publique prévisionnelle
- ❑ Vous informer sur les engagements à respecter si une aide publique vous est octroyée
- ❑ Vous informer sur les échéances pour démarrer, déposer votre demande d'acompte ou de solde, pour achever vos investissements, sur les possibilités d'avenants,...

*PCAE : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles

- Neutralité du conseil vis-à-vis des constructeurs et fournisseurs
- Vision globale du projet et du fonctionnement des exploitations
- Prise en compte de l'ergonomie du projet et de sa fonctionnalité
- Conseil personnalisé
- Connaissance du montant des investissements et des financements publics possibles
- Un réseau de conseillers experts



VOS CONTACTS

Nicolas LION
Conseiller bâtiment

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11

Permis de construire

Vous avez besoin

- ✚ De déposer un dossier complet, avec les documents Cerfa en mairie pour obtenir votre autorisation de construire
- ✚ D'obtenir des plans de bâtiments, plans de masse, plans de situation
- ✚ D'avoir des photos intégrant votre projet dans le paysage
- ✚ De vérifier la conformité de votre projet et les règles d'urbanisme

Nous vous remettons

- ✚ Votre projet bâtiment en 3D
- ✚ Un dossier de permis de construire avec les documents administratifs, les plans et le volet paysager

- Neutralité du conseil vis-à-vis des constructeurs et fournisseurs
- Vision globale du projet et du fonctionnement des exploitations
- Connaissance du montant des investissements et des financements publics possibles

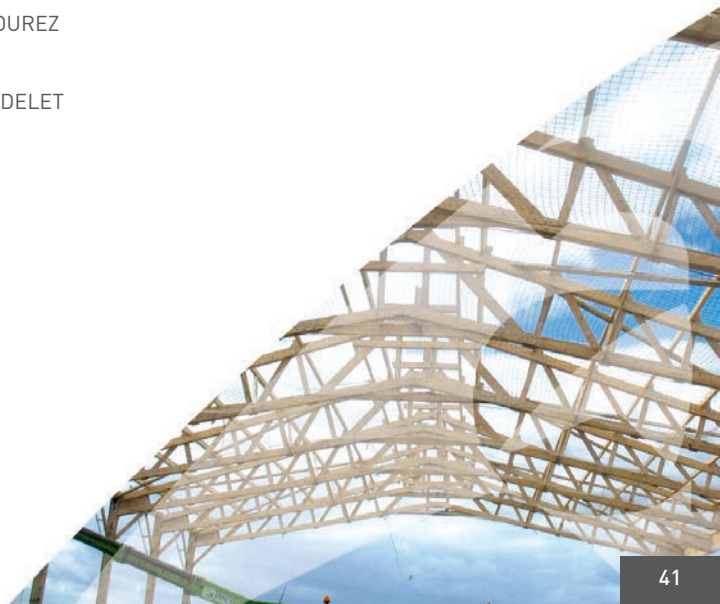


VOS CONTACTS

Nicolas LION
Conseiller bâtiment

Christophe BOUREZ
Dessinateur

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11



Estimation des bâtiments



Vous avez besoin de

- ✚ Connaître la valeur d'un ou plusieurs bâtiments agricoles dans le cadre d'un(e) vente, création ou dissolution d'une société, regroupement d'exploitations, achat, vente ou d'échange de propriété, changement de statut fiscal, évaluation d'un patrimoine pour une succession, donation, expropriation, souscription d'un contrat d'assurance ou d'un règlement de sinistre

Cette estimation permet ainsi d'éclairer objectivement le demandeur, de mettre en forme un contrat de vente, de favoriser une conciliation.

Un conseiller spécialisé vous propose de

- ✚ Réaliser un calcul de la valeur d'un ou plusieurs bâtiments d'exploitations agricoles
- ✚ Prendre des mesures et des photos et visualiser les bâtiments et leur environnement

La méthode utilisée consiste à estimer une valeur à neuf et à déterminer un coefficient d'usage pour obtenir une valeur résiduelle. Il est pris en compte l'âge du bâtiment, son état, sa fonctionnalité et le respect de la réglementation en vigueur (urbanisme, ICPE, PPRI, zone environnementale,...).

- Connaissance spécifique des bâtiments agricoles et de leurs fonctionnements : prise en compte de la valeur en tant qu'outil (pas uniquement patrimoniale)
- Vision globale de l'environnement des bâtiments
- Expertise personnalisée
- Un réseau de conseillers experts



VOS CONTACTS

Nicolas LION
Conseiller en bâtiments d'élevage

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11

Elaborer sa stratégie

Vous avez besoin de

- ✚ Définir une stratégie suite à une évolution de vos moyens de productions (surface, main-d'œuvre...) ou de votre potentiel de production (perte de productivité, opportunité de contrat...)
- ✚ Bénéficier d'une expertise technique et économique
- ✚ Prendre du recul par rapport à votre exploitation

Un conseiller vous propose

- ✚ 1^{ère} étape :
 - réalisation de diagnostic de fonctionnement de l'exploitation. Définition des atouts et des contraintes ainsi que des menaces et des opportunités de l'exploitation
- ✚ 2^{ème} étape :
 - proposition de plusieurs scenarii
 - définition d'un plan d'actions

- Un conseil indépendant de toute activité commerciale
- La recherche de solutions pratiques et entièrement personnalisées
- Une vision d'ensemble de votre exploitation
- Un réseau de conseillers experts en élevage
- Nos conseils s'appuient, non seulement, sur des références régionales mais aussi sur les expériences des autres éleveurs



VOS CONTACTS

Sabine DELMOTTE
Conseillère ovins

Christian GUIBIER
Conseiller bovin viande

Sébastien JULIAC
Conseiller élevage

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11

Conversion de l'élevage en agriculture biologique

Vous avez besoin

- ✚ D'être accompagné pour prendre la bonne décision dans la faisabilité technique de votre projet de conversion pour appréhender les débouchés et les circuits de commercialisation
- ✚ De connaître le cahier des charges
- ✚ De bénéficier d'une expertise technique et économique relative à votre projet de conversion
- ✚ De rationaliser les choix techniques adaptés aux spécificités de votre exploitation
- ✚ D'identifier les aides à la construction de votre projet

Un conseiller vous propose

- ✚ Un premier rendez-vous (d'environ 3 heures) pour définir le projet et diagnostiquer la situation de votre exploitation
 - ✚ Des informations sur les aides possibles, la conformité par rapport au cahier des charges et des éléments de coûts
 - ✚ Une analyse de la faisabilité technique du projet et de son impact économique
- Un second rendez-vous environ un mois plus tard au cours duquel nous vous donnons notre avis et la démarche à suivre pour la mise en place de votre projet

- Un conseil indépendant de toute activité commerciale
- La recherche de solutions pratiques et entièrement personnalisées
- Une vision d'ensemble de votre exploitation
- Un réseau de conseillers experts en élevage
- Nos conseils s'appuient, non seulement, sur des références régionales mais aussi sur les expériences des autres éleveurs



VOS CONTACTS

Sébastien JULIAC
Conseiller élevage

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11

JT BIO : l'actualité de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Vous avez besoin de

- Conseils techniques sur les cultures en conduite biologique, et d'informations sur l'actualité de la plaine

Un conseiller spécialisé vous propose

A partir des observations de parcelles et des informations collectées, un bulletin d'informations concernant :

- l'actualité de la plaine : évolution des cultures, des maladies, des interventions mécaniques et bien d'autres
- le conseil technique sur les points clés en cultures et en élevage
- les observations spécifiques et locales
- les résultats des essais menés en région Hauts-de-France
- la réglementation générale et spécifique à l'agriculture biologique
- les rendez-vous à ne pas manquer : tours de plaine, réunions à thème, portes ouvertes, visites d'essais, autres évènements...

- Aller plus loin sur ce sujet : prestation "Suivi technico-économique en cultures biologiques"
- Des conseillers spécialisés en culture et en élevage bio



VOS CONTACTS

Pierre DURAND
Conseiller cultures biologiques

Sébastien JULIAC
Conseiller élevages biologiques
03 23 22 51 11

Séverine HOUDELET
Assistante
03 23 22 51 11

POLE
ACCOMPAGNEMENT
DE PROJETS

ENTREPRISE



Projet valeur ajoutée dans les exploitations Contrat de progrès

Vous souhaitez

- ✚ Mener une réflexion approfondie sur votre projet de diversification de façon à prendre les bonnes décisions

Un conseiller spécialisé vous propose

A partir d'échanges successifs et progressifs en fonction de votre situation, de son potentiel et de la complexité de votre projet de :

- ✚ Vous aider à préciser votre projet, à vous poser les bonnes questions, à pré-évaluer les moyens nécessaires (humains, financiers), à identifier les réglementations liées aux différents aspects de votre future activité, à étoffer vos sources d'information (1^{ère} étape)
- ✚ Vous aider à vérifier la cohérence de votre projet et de son intégration dans votre exploitation et situation actuelle en termes de capacités technique, humaine et financière, d'identifier vos points forts et faiblesses, les atouts et freins, les opportunités et menaces (2^{ème} étape)
- ✚ Vous aider à vous assurer de la faisabilité de votre projet et de vous apporter des éléments fiables et concrets (repères économiques, techniques, etc...) qui soient pertinents et utiles dans vos prises de décisions et vos orientations stratégiques (3^{ème} étape)

- Compétences multiples au sein des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France
- Des références techniques et économiques fiables dans toutes les productions et activités, grâce à nos réseaux nationaux et locaux
- Interlocuteur privilégié du Conseil régional des Hauts-de-France, du Conseil départemental de l'Aisne et des administrations
- Les contrats de progrès permettent, à travers les préconisations apportées, de favoriser le développement de projets durables



VOS CONTACTS

Viviane DEMORTIER
Conseillère diversification

Nathalie BESOMBES
Assistante
03 23 22 50 91

Préparer son agrément «Bienvenue à la ferme»



Vous souhaitez

- ☒ Adhérer à la marque des Chambres d'agriculture pour afficher votre identité agricole
- ☒ Valoriser vos services et produits, et bénéficier d'un réseau de producteurs

Un conseiller spécialisé vous propose

- ☒ Une visite sur votre exploitation pour vous :
 - présenter la charte nationale «Bienvenue à la Ferme», les avantages à y adhérer, le déroulement de l'agrément
 - analyser avec vous les points à développer ou à améliorer
 - conseiller sur les aménagements à réaliser, les outils à développer...
- ☒ Un compte-rendu, dans le mois suivant la visite, récapitulant les points à améliorer et un courrier précisant les conditions de passage de la commission d'agrément
- ☒ Une visite de pré-agrément, si besoin, pour vérifier que les recommandations sont suivies et que l'activité de l'agriculteur répond au cahier des charges
- ☒ Une visite d'agrément

- La force de promotion d'un réseau composé de 250 agriculteurs(trices) en Hauts-de-France, 8 000 en France
- L'interlocuteur privilégié des structures du tourisme
- Une expertise reconnue dans le domaine du diagnostic et du conseil
- Une marque connue par 42 % des Français



VOS CONTACTS

Viviane DEMORTIER
Conseillère diversification

Nathalie BESOMBES
Assistante
03 23 22 50 91



Développez votre activité avec «Bienvenue à la ferme»



Vous avez besoin de

- ✚ Renforcer votre visibilité avec une marque forte qui attire les clients
- ✚ Développer vos performances avec un accompagnement sur mesure basé sur l'expertise de nos conseillers "Bienvenue à la ferme"
- ✚ Profiter de la primeur de l'information pour les nouvelles opportunités commerciales réservées aux adhérents
- ✚ Partager vos expériences par le biais d'actions et informations collectives spécifiques

Nous vous proposons deux formules d'adhésion

- ✚ Pack Essentiel «Bienvenue à la ferme» :
 - un espace dédié sur le site : www.bienvenue-a-la-ferme.com
 - une participation aux évènements de votre région
 - des outils de communication clé en main
 - une priorité dans les débouchés collectifs
 - des opportunités commerciales
 - des partenariats privilégiés
 - de la veille réglementaire
 - des informations et du partage d'expérience
- ✚ Pack Premium «Bienvenue à la ferme»
En plus des avantages du pack Essentiel :
 - une mise en avant régulière sur les médias en ligne
 - des outils de communication personnalisables
 - une ½ journée de conseil sur mesure
 - 1 journée de formation

- La force d'un réseau
- L'interlocuteur privilégié des structures de tourisme
- Une expertise reconnue dans le domaine du diagnostic et du conseil



VOS CONTACTS

Viviane DEMORTIER
Conseillère diversification

Nathalie BESOMBES
Assistante
03 23 22 50 91

Accompagnement à l'installation

Vous souhaitez

- ✚ Vérifier l'éligibilité de votre projet au dispositif d'aides nationales
- ✚ Déposer un dossier de demande d'aide auprès de la DDT dans le cadre de votre parcours à l'installation

Un conseiller spécialisé vous propose

- ✚ Un rendez-vous individuel (des éléments vous seront envoyés au préalable pour le préparer) pour :
 - comprendre votre projet
 - établir le planning de constitution de votre dossier
 - faire le point sur les pièces nécessaires à votre dossier
- ✚ Un accompagnement pas à pas :
 - vérification de la cohérence de l'ensemble de votre projet et du prévisionnel économique par rapport à votre demande d'aide
 - accompagnement dans le remplissage des formulaires
 - estimation du montant de la dotation jeune agriculteur
 - conseils personnalisés sur le déroulement de votre parcours et sur les points de vigilance
 - être à votre écoute tout au long de votre parcours pour vous aider à respecter vos engagements réglementaires

Dans le cadre de sa mission de service public, la Chambre d'agriculture

- finalisera votre dossier en vérifiant sa complétude
- réalisera la pré-instruction de votre dossier
- le transmettra à la DDT
- le présentera à la commission régionale de programmation à l'installation
- montera le dossier de demande de paiement (Conformité)
- vous accompagnera dans vos obligations à mi-parcours et au terme de vos engagements

- Compétences à jour sur la réglementation de l'installation aidée
- Réactivité sur le traitement de votre dossier
- Interlocuteur privilégié de la DDT et du Conseil régional
- Compétences multi-productions techniques et économiques
- Gain de temps



VOS CONTACTS

Romain TRICOTTEUX
Conseiller

Nathalie BESOMBES
Assistante
03 23 22 50 91

AMÉNAGEMENT RURAL



Concilier l'activité agricole et le projet de territoire dans un document d'urbanisme

Vous souhaitez

- ✚ Etablir un document d'urbanisme en conciliant la pérennité du potentiel agricole et le développement de projets portés par votre collectivité
- ✚ Connaître le rôle et la place de l'activité agricole sur votre territoire
- ✚ Mesurer la consommation de l'espace agricole sur votre territoire
- ✚ Evaluer les conséquences de votre projet sur l'activité agricole

Nous vous proposons de

- ✚ Réaliser un diagnostic agricole à partir d'une enquête menée auprès de la profession agricole et de recueils de données statistiques
- ✚ Compléter le rapport de présentation des documents d'urbanisme (carte communale, PLU, SCOT). Il permet à la collectivité de disposer d'un outil de lecture des enjeux agricoles pour une meilleure prise en compte de l'agriculture dans les projets d'aménagement du territoire
- ✚ Organiser une présentation aux élus de la collectivité et aux professionnels agricoles portant sur :
 - un état des lieux exhaustif de l'agriculture, agrémenté de cartes thématiques
 - des propositions pour concilier agriculture et développement des territoires

- Connaissance de l'agriculture qui s'exerce au sein des territoires
- Base documentaire et statistiques agricoles



VOS CONTACTS

Oriane CZERNIAK
 Conseillère urbanisme

Séverine CHEREAU
 Assistante
 03 23 22 50 75

Intégrer le volet agricole dans un projet d'aménagement foncier

Un accompagnement pour

- ✚ Prendre en compte l'impact d'un projet d'aménagement ou d'entretien du foncier sur les activités agricoles
- ✚ Définir et formaliser un accord avec les agriculteurs concernés par votre projet

Du conseil et des échanges

- ✚ Identifier tous les agriculteurs concernés par votre projet
- ✚ Organiser une réunion de façon à vous permettre de présenter votre projet aux agriculteurs. De recueillir les avis de tous les intéressés et d'en dresser une synthèse
- ✚ Identifier les conséquences sur les systèmes d'exploitation
- ✚ Vous accompagner dans la mise en place d'un protocole de mesures compensatoires et/ou d'indemnités aux exploitants
- ✚ Elaborer le projet de protocole permettant de formaliser les accords qui auront été négociés

- Proximité et connaissance des professionnels et des activités agricoles



VOS CONTACTS

Stéphanie COINTE
Chargée d'études

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75



Analyser une étude préalable à l'épandage de boues

Vous avez besoin de

- ✚ Disposer d'un avis neutre, objectif et argumenté sur un dossier d'épandage
- ✚ Vous assurer de la conformité du dossier
- ✚ Vérifier l'absence de superposition de plans d'épandage

Nous vous proposons de

- ✚ Réaliser une analyse des documents liés aux épandages de boues établis par le bureau d'études et pour le compte des producteurs de boues : étude préalable à l'épandage, programme prévisionnel d'épandage
- ✚ Rédiger pour chacun de ces documents, un avis technique comprenant un diagnostic et des préconisations pour chacune des étapes

- Indépendance, neutralité et impartialité
- Compétences techniques basées sur une longue expérience dans le domaine
- Proximité et connaissance des activités et des professionnels agricoles



VOS CONTACTS

Margotte DUTHILLEUL
Conseillère MUAD

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75

Vérifier la conformité des boues avant épandage



Vous souhaitez

- ☒ Connaître la valeur fertilisante des boues
- ☒ Vérifier la conformité des boues

Nous vous proposons de

- ☒ Réaliser le prélèvement de boues et confions l'analyse à un laboratoire agréé
- ☒ Réaliser une interprétation agronomique et réglementaire des boues

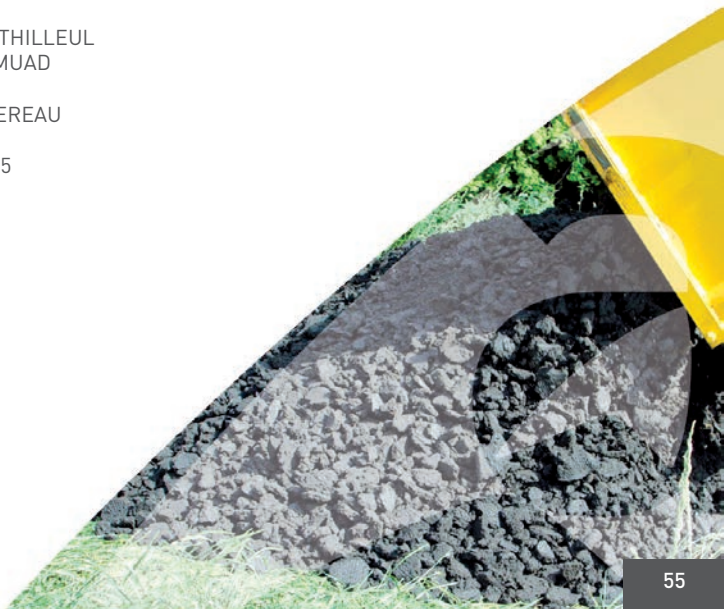
- Indépendance, neutralité et impartialité
- Compétences techniques basées sur une longue expérience dans le domaine
- Proximité et connaissance du milieu agricole



VOS CONTACTS

Margotte DUTHILLEUL
Conseillère MUAD

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75



Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre du suivi d'un contrat d'affermage d'eau potable ou d'assainissement

Vous avez besoin de

- ✘ Vérifier le respect de ses obligations par votre exploitant
- ✘ Dresser un état des lieux de vos installations (d'entrée ou de sortie de contrat)
- ✘ Fixer une relation itérative avec votre exploitant pour répondre au mieux à vos attentes
- ✘ Vérifier le rapport annuel de délégation

Nous vous proposons de

- ✘ Analyser les pièces contractuelles de votre affermage
- ✘ Réaliser une visite approfondie de vos installations et d'y apporter un regard averti et extérieur sur la conduite qui est faite par votre exploitant
- ✘ Fixer un cadre amiable de règlement de litige et de lever de réserve
- ✘ Suivre l'obligation de renouvellement du délégataire

- Connaissance des acteurs de territoire et compétence reconnue dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement



VOS CONTACTS

Marie CHELIN
Chargée d'études

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de projet d'assainissement ou d'eau potable

Vous souhaitez

- ✚ Clarifier une réponse à une problématique en matière d'eau potable ou d'assainissement
- ✚ Recruter un bureau d'études spécialisé
- ✚ Solliciter un soutien financier auprès du Conseil départemental ou de l'Agence de l'Eau
- ✚ Etre accompagné dans la conduite globale de votre opération

Un conseiller s'engage à

- ✚ Vous accompagner dans la mise en place de votre opération
- ✚ Préparer l'ensemble des éléments nécessaires au recrutement de prestataires (bureau d'études, maître d'œuvre, géomètre...)
- ✚ Organiser la procédure de consultation et rédiger les différentes pièces assurant la traçabilité et le traitement équitable des candidats
- ✚ Finaliser la procédure d'attribution (courrier aux candidats non retenus, notification, ordre de service,...)
- ✚ Elaborer le dossier de demande de subvention
- ✚ Assurer une supervision d'ensemble de l'opération



- Connaissance des acteurs de territoire et compétence reconnue dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement



VOS CONTACTS

Marie CHELIN
Chargée d'études

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75

Lutter contre l'érosion à l'échelle de ma parcelle

Vous avez besoin de

- ✚ Un diagnostic détaillé d'un problème ponctuel de comportement du sol et/ou de ruissellement-érosion vers une zone non agricole
- ✚ Un panel de solutions combinant agronomie et aménagement parcellaire

Nous vous proposons un diagnostic adapté

- ✚ A partir d'un entretien avec vous et d'une visite sur votre parcelle, nous dresserons un diagnostic de la situation.

Ce diagnostic nous permettra d'élaborer avec vous un plan d'actions adapté à votre situation au regard de la problématique ruissellement et conservation des sols. Ce plan regroupera :

- des propositions agronomiques (réflexion sur la rotation, sur l'assolement, sur les itinéraires techniques,...)
- des propositions d'aménagement parcellaire (modification d'entrée de champ, de gestion des fourrières, éléments topographiques,...).

La combinaison des deux disciplines permettra de trouver la solution spécifique présentant le meilleur rapport coût/efficacité.

- Forte expérience en pédologie et agronomie
- Outil «Carte des sols» numérique, papier, notices
- Outil et retour d'expériences du réseau Chambre d'agriculture



VOS CONTACTS

Stéphanie AMBROSINO
Conseillère érosion

Marie CHELIN
Conseillère érosion

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75

Définir avec la profession agricole, les modalités de mise en œuvre d'un projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

Vous avez besoin

- ✚ D'intégrer les exploitants à la définition d'un projet de maîtrise des ruissellements et de l'érosion
- ✚ D'adapter le projet pour limiter l'impact sur les exploitations agricoles
- ✚ De permettre sa mise en place via des accords amiables

Nous vous proposons

A partir d'un avant-projet pouvant être adapté et modifié, de définir avec la profession agricole les modalités de mise en œuvre de chaque aménagement en respectant plusieurs étapes :

- ✚ **1^{ère} étape**, consulter les exploitants :
 - identifier tous les agriculteurs concernés par votre projet
 - organiser une réunion vous permettant de présenter votre projet aux agriculteurs
 - organiser des rencontres avec les agriculteurs sur le terrain pour recueillir leur acceptabilité, les demandes d'adaptation et les principes d'un accord.
- ✚ **2nde étape**, formaliser les accords amiables à partir des orientations validées par toutes les parties :
 - élaborer pour chaque agriculteur une convention individuelle d'accord amiable pour les aménagements qu'il accepte
 - recueillir toutes les conventions signées.

- Connaissance des professionnels et des activités agricoles
- Spécialisation dans le domaine de l'érosion



VOS CONTACTS

Stéphanie AMBROSINO
Conseillère érosion

Marie CHELIN
Conseillère érosion

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75

Elaborer un projet de lutte contre l'érosion et le ruissellement sur un territoire

Vous avez besoin de

- ✚ Rechercher des solutions techniques pour améliorer et réduire les problèmes de ruissellement et d'érosion sur votre territoire
- ✚ Mettre en œuvre des solutions partagées entre les différents acteurs de votre territoire

Un accompagnement complet

A partir de problèmes d'érosion et de coulée de boue impactant des biens et des personnes, la mission érosion vous propose d'élaborer un plan d'actions en respectant plusieurs étapes :

- ✚ Dresser un constat partagé du (des) problème(s)
- ✚ Rechercher et arrêter des propositions consensuelles, techniquement pertinentes et financièrement supportables
- ✚ Vous accompagner dans :
 - la recherche de financements
 - le contrôle du respect de la réglementation
 - l'établissement de conventions avec les propriétaires et exploitants agricoles

- Lien privilégié avec les professionnels agricoles
- Relais auprès des partenaires institutionnels et financiers



VOS CONTACTS

Stéphanie AMBROSINO
Conseillère érosion

Marie CHELIN
Conseillère érosion

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75

Réaliser l'étude "éviter, réduire, compenser" l'impact d'un projet d'aménagement sur l'agriculture (dossier réglementaire) et le présenter en CDPENAF

Vous avez besoin de

- ✚ Réaliser une étude d'impact sur l'économie agricole avec des mesures d'évitement, de réduction et de compensation
- ✚ Présenter ce projet à la CDPENAF et obtenir l'avis du Préfet

Nous vous proposons de

- ✚ De vous rencontrer pour dresser le champ de vos obligations en matière d'ERC agricole
- ✚ Réaliser l'étude d'impact de votre projet sur l'économie agricole du territoire
- ✚ Echanger avec vous sur les mesures d'évitement et de réduction... voire de compensation à mettre en place
- ✚ Aboutir à la présentation de l'étude en CDPENAF

- Conseillers spécialisés en foncier et économie agricole
- Expertise en matière agricole et études ERC-agricole
- Visites de terrain et rencontre des interlocuteurs concernés
- Echanges réguliers avec vous pour construire ensemble



VOS CONTACTS

Stéphanie COINTE
Chargée d'étude foncier, aménagement

Coralie DI BARTOLOMEO
Conseillère agriculture,
alimentation, territoires

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75

Méthanisation : établir le dossier de demande de subvention

Vous avez besoin de

- ✚ Alléger votre charge administrative
- ✚ Identifier les dispositifs de subventions adaptés à votre projet
- ✚ Bénéficier d'aides à l'investissement pour consolider votre plan de financement

Nous vous proposons de

- ✚ Vérifier l'éligibilité de votre projet aux dispositifs d'aides existants
- ✚ Vous accompagner pour présenter votre projet aux financeurs publics
- ✚ Bâtir un business plan prévisionnel adapté
- ✚ Rassembler les pièces justificatives nécessaires
- ✚ Constituer le dossier de demande d'aide selon le dispositif retenu
- ✚ Echanger avec les services instructeurs
- ✚ Apporter les compléments éventuels

- Relations avec les services instructeurs
- Connaissance des dispositifs d'aides
- Réactivité et adaptabilité pour respecter vos échéances
- Implication pour faire aboutir votre demande
- Expérience acquise
- Confiance et retours positifs des porteurs de projet



VOS CONTACTS

Guillaume RAUTUREAU
Conseiller d'entreprise

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75

Bâtir votre stratégie “zéro phyto” sur les espaces publics

Vous avez besoin de

- ❑ Nouvelles techniques pour se substituer à l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics
- ❑ Respecter les contraintes financières et le temps de moyens humains disponibles
- ❑ Echanger avec les élus, les techniciens intervenant sur ces espaces
- ❑ Sensibiliser le grand public

Nous vous proposons de

- ❑ Dresser l'état des lieux de vos pratiques en parcourant chacun des sites ouverts au public
- ❑ Vous transmettre l'état de la réglementation en vigueur
- ❑ Proposer des techniques alternatives (mécaniques, préventives, etc)

- Expérience dans le domaine
- Bases réglementaires régulièrement mises à jour
- Expertise sur les alternatives aux produits phytosanitaires

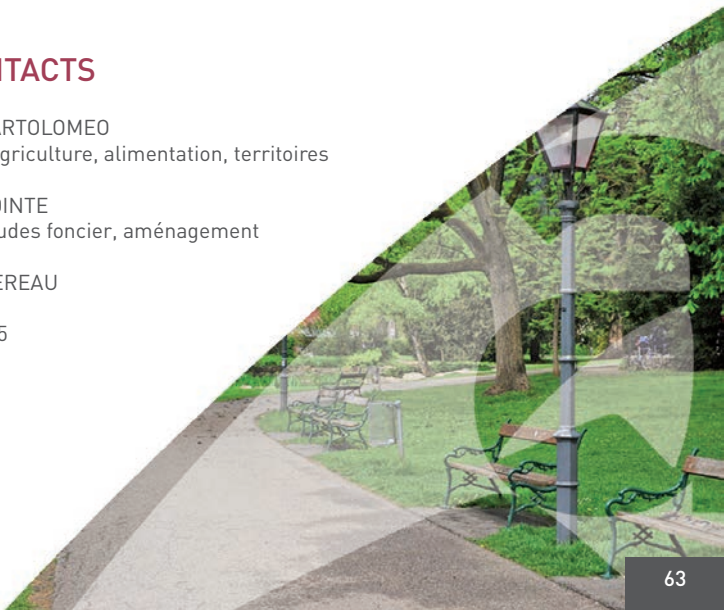


VOS CONTACTS

Coralie DI BARTOLOMEO
Conseillère agriculture, alimentation, territoires

Stéphanie COINTE
Chargée d'études foncier, aménagement

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75



Connaître le besoin alimentaire de votre territoire et la capacité des surfaces agricoles à y répondre

Vous avez besoin de

- Mettre en place une politique de circuit court pour couvrir les besoins alimentaires de votre territoire

Nous vous proposons

- D'évaluer le panier alimentaire de votre territoire et d'identifier ce qui peut être produit sur votre territoire
- D'affecter un potentiel de production alimentaire à l'ensemble des surfaces agricoles sur votre territoire
- D'identifier les productions en place et leur capacité à couvrir tout ou partie des besoins alimentaires de votre territoire
- De mobiliser les agriculteurs de votre territoire sur vos besoins

- Répond à la relocalisation des liens entre l'offre et la demande pour les produits alimentaires
- Permet de renforcer la relation entre la collectivité, les agriculteurs et la population
- Réduire l'empreinte carbone de la chaîne de production alimentaire



VOS CONTACTS

Coralie DI BARTOLOMEO
Conseillère agriculture, alimentation, territoires

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75



Préparer l'audit de certification de prestataire phytosanitaire

Vous avez besoin

- ✚ D'un regard extérieur pour identifier dans votre entreprise les aspects manquants pour être certifié applicateur
- ✚ De mettre en place, dans votre entreprise, le système documentaire et les affichages permettant de répondre aux exigences de la loi s'appliquant aux prestataires applicateurs de produits phytosanitaires

Cet accompagnement vous permet de

- ✚ Réaliser une visite de votre entreprise pour établir un autodiagnostic accompagné de vos pratiques et de votre système documentaire permettant de vous situer par rapport aux exigences de la certification sur la base des référentiels «Organisation générale» et «Application de produits phytosanitaires»
- ✚ Rédiger, sur place, le jour même, les documents adaptés à votre situation et les classer selon les exigences des deux référentiels
- ✚ Relire ensemble les documents à l'écran
- ✚ Vous laisser une note succincte récapitulant ce qui reste à faire par vous-même avant le passage de l'auditeur
- ✚ Vous renvoyer les documents papiers
- ✚ Répondre aux questions restantes avant l'audit

- Longue expérience de l'accompagnement des agriculteurs sur les bonnes pratiques phytosanitaires et sur les aménagements de corps de ferme pour la gestion des stockages et des aires de remplissage phytosanitaires



VOS CONTACTS

Benôit GRUGEON
Conseiller d'entreprise

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75

Déclaration de forage et prélèvement d'eau pour l'irrigation

Vous avez besoin de

- ☒ Obtenir de l'administration le droit de forer et/ou de prélever de l'eau dans une nappe ou un cours d'eau

Nous vous accompagnons pour

- ☒ Collecter les éléments précis de votre projet de pompage : localisation, historique de prélèvements sur la structure, finalité du pompage et estimation du besoin annuel de prélèvement
- ☒ Vérifier dans quelle rubrique de la loi sur l'eau se trouve a priori votre projet de prélèvement d'eau
- ☒ Rédiger le dossier de déclaration préalable à la création du forage et/ou au prélèvement d'eau contenant :
 - le descriptif du projet et du besoin en eau correspondant
 - l'état de la géologie, de l'hydrogéologie, de l'hydrologie et des zones humides le cas échéant
 - l'estimation de l'incidence du pompage
 - la vérification de la compatibilité avec le SDAGE*, le SAGE** et documents d'urbanisme
 - l'étude d'incidence sur le réseau Natura 2000
- ☒ Déposer ce dossier, en votre nom auprès du service instructeur à la DDT de l'Aisne
- ☒ Répondre, en votre nom et sur votre demande, aux éventuelles demandes de complément de la DDT pour l'obtention du récépissé de déclaration qui atteste de votre droit de forer ou de prélever de l'eau

* SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

** SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

- Solides compétences pour l'analyse de la géologie et de l'hydrogéologie
- Maîtrise de l'instruction d'un dossier de déclaration auprès des services de l'État dans un contexte réglementaire évolutif
- Relation permanente avec la DDT concernant les droits de prélever et la gestion des arrêtés sécheresse



VOS CONTACTS

Benoît GRUGEON
Conseiller d'entreprise

Marie CHELIN
Conseillère d'entreprise

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 75



Accompagnement des agriculteurs en situation fragilisée

Un accompagnement personnalisé pour

- ✚ Analyser la situation actuelle de votre exploitation
- ✚ Déterminer des pistes d'amélioration et de redressement de votre exploitation et les moyens d'y parvenir
- ✚ Définir les partenaires sociaux et financiers

Nous vous accompagnons pour

- ✚ Etablir un diagnostic global
- ✚ Apporter une analyse extérieure et des conseils adaptés
- ✚ Vous accompagner dans la durée un bilan à 6 mois ou un an après l'intervention et un suivi pluriannuel en cas de besoin
- ✚ Réaliser les demandes d'aides dans le cadre de plans de soutien ou de dispositifs d'allègements de cotisations sociales

Notre intervention est totalement personnalisée à votre situation et à vos besoins (étude et simulation de perspectives d'amélioration, budget prévisionnel de trésorerie, accompagnement dans vos démarches,...).

- Intervention des différents conseillers de la Chambre d'agriculture de l'Aisne si nécessaire
- Réseau interne de conseillers spécialisés en économie, comptabilité, gestion et réglementaire
- Une analyse fournie dans le mois qui suit la visite



VOS CONTACTS

Guillaume RAUTUREAU
Conseiller d'entreprise

Séverine CHEREAU
Assistante
03 23 22 50 71

PCAE* - Volet «performance énergétique et économie d'énergie»

Vous avez besoin de

- ☒ Identifier et mesurer les postes de consommation d'énergie de votre exploitation
- ☒ Propositions d'amélioration chiffrant les économies potentielles
- ☒ Bénéficier d'aides pour l'investissement de matériels économes en énergie

Un conseiller spécialisé vous accompagne afin de

- ☒ Réaliser un diagnostic énergétique Dia'Terre basé sur :
 - la visite de votre exploitation avec le recueil de vos données (consommation d'énergie, engrais, aliments, assolement, rendements, pratiques, effectifs d'élevage,...)
 - l'analyse de vos consommations énergétiques par rapport à des références
- ☒ Vérifier la présence de l'ensemble des pièces nécessaires
- ☒ Vous informer sur les conditions spécifiques des différents financeurs pour accéder à leur dispositif de financement
- ☒ Vérifier votre éligibilité et celle de votre projet
- ☒ Vous conseiller sur le matériel ou l'investissement le plus adapté à votre situation
- ☒ Calculer l'aide publique prévisionnelle
- ☒ Vous informer sur les engagements à respecter si une aide publique vous est octroyée
- ☒ Vous informer sur les échéances pour démarrer, déposer votre demande d'acompte ou de solde, pour achever vos investissements, sur les possibilités d'avenants,...

Bon à savoir

Vous pouvez demander une aide publique pour des investissements relevant à la fois du volet «Modernisation des bâtiments d'élevage», «Performance de l'atelier productions végétales» et pour «Performance énergétique».

* PCAE : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles

- Prestation rapide (4 semaines)
- Chiffrage concret des économies possibles
- Notre conseil est indépendant de toute activité commerciale
- Nous recherchons des solutions pratiques et entièrement personnalisées
- Les préconisations proposées s'appuient sur notre expérience en investissements
- Une vision d'ensemble sur l'ensemble des soutiens publics visant à améliorer les performances des différents ateliers de production agricole



VOS CONTACTS

Guillaume RAUTUREAU
Conseiller d'entreprise

Carole DINE-MOUCHET
Assistante
03 23 22 50 79

Vous êtes intéressé par une ou plusieurs de nos prestations ?

Rendez-vous sur notre site Internet sur :
<https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/vos-chambres/aisne/services/>

Ou scannez ce code :



Retrouvez nos offres

TERRALTO

Le catalogue Terralto, édité par le service Aménagement Rural de la Chambre d'agriculture de l'Aisne, regroupe les offres de services à destination des collectivités et des Territoires.

Téléchargez-le sur :
www.aisne.chambre-agriculture.fr



PROVITI

Le catalogue des offres de services du Vignoble Champenois (Aisne, Aube et Marne) regroupe les offres de prestations et de formations à destination des viticulteurs.

Téléchargez le sur :
<https://vignoble-champenois.chambres-agriculture.fr>





Conditions générales de vente

CONDITIONS GÉNÉRALES

- La Chambre d'agriculture ne pourra être tenue pour responsable des conséquences résultant d'une interprétation ou d'une application erronée des conseils ou documents fournis.
- Si les travaux commandés sont utilisés pour obtenir un avis favorable d'instances administratives, bancaires ou professionnelles, le travail réalisé reste dû même en cas de refus ou en cas d'avis défavorable des instances citées précédemment.
- Les prestations sont réalisées dans le respect du code éthique consultable sur le site internet de la Chambre d'agriculture ou envoyé sur demande.
- Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal administratif d'Amiens sera seul compétent pour régler le litige.
- Dans le cadre d'accord entre organismes, des études collectives pourront faire l'objet d'utilisation ou communication de résultats, sans mentionner aucune information nominative.
- Si, au cours de la réalisation de la prestation, le conseiller estime qu'il convient de prévoir des jours ou heures supplémentaires à ceux prévus dans le présent contrat, il en informe immédiatement le client et lui propose un bon de commande complémentaire.
- Les informations personnelles contenues dans les dossiers ne seront pas divulguées à l'extérieur sauf avec votre accord.
- La prestation sera exécutée dans le respect de la réglementation et les textes d'application en vigueur.

CONDITIONS DE RÉSILIATION

- La convention sera résiliée à la diligence de l'une ou l'autre des parties, en cas de changement d'avis du demandeur, changement de réglementation... La prestation sera alors facturée en fonction du travail réalisé.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

- Nos factures sont établies à l'issue de la prestation et sont payables dès réception.
- Lorsque la prestation justifie le paiement d'un acompte, cela sera précisé dans les modalités particulières.
- Il n'est consenti ni rabais, ni ristourne même dans le cas de paiement anticipé.
 - Le règlement peut se faire soit par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'agriculture, soit par virement bancaire sur le compte mentionné sur la facture.



La Chambre d'agriculture est à vos côtés au quotidien



Chambre d'agriculture de l'Aisne
1 rue René Blondelle - 02007 Laon cedex

P l u s
proches
pour mieux
se comprendre



Prenez rendez-vous avec nos conseillers au siège, dans une antenne
ou directement sur votre exploitation.

→ LAON - Siège

1 rue René Blondelle - 02007 Laon cedex

Tél. 03 23 22 50 50

Fax 03 23 22 51 40

communication@aisne.chambagri.fr

→ LA CAPELLE

Pôle agricole - ZAE des Andiers
Route d'Hirson - 02260 La Capelle

Tél. 03 23 97 21 36

Fax 03 23 97 54 13

→ CHATEAU-THIERRY

11 rue Vallée
02400 Château-Thierry

Tél. 03 23 84 24 00

Fax 03 23 84 24 01

Retrouvez l'actualité agricole de l'Aisne
sur www.aisne.chambre-agriculture.fr

et suivez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook : [@chambre.agriculture.aisne](https://www.facebook.com/chambre.agriculture.aisne)

Twitter : [@chambragri_02](https://twitter.com/chambragri_02)